

Date de révision 12/01/2016
 Révision 20
 Remplace la date 17/07/2015

INSTARMAC

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Ultracrete Envirobed HA 104

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Ultracrete Envirobed HA 104

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Instarmac Group plc
 Danny Morson Way
 Birch Coppice Business Park
 Dordon, Tamworth
 Staffordshire. B78 1SE
 United Kingdom
 Tel: +44 (0) 1827 872244
 Fax: +44 (0) 1827 874466
 email@instarmac.co.uk www.instarmac.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)7971 217 347

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et
 Chimiques
 Pour l'homme

Non classé.

Pour l'environnement

Skin Irrit. 2 - H315; Eye dam. 1 - H318; Skin Sens. 1 - H317; STOT Single 3 - H335

Non classé.

Classification (1999/45/CEE)

Xi; R37/38, R41. R43.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient PORTLAND CEMENT

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement

Danger

Mentions De Danger

H315
 H317
 H318
 H335

Provoque une irritation cutanée.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Provoque des lésions oculaires graves.
 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils De Prudence

P271
 P280

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Ultracrete Envirobed HA 104

P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récepteur conformément à la réglementation locale.
Conseils De Prudence Supplementaires	
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P264	Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P321	Traitement spécifique (cf. avis médical sur cette étiquette).
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P332+313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Contient du chrome (VI). Peut déclencher une réaction allergique.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

HIGH ALUMINA CEMENT		10-30%
No CAS :	No CE :	
Classification (CE 1272/2008) Eye dam. 1 - H318, H319 Eye Irrit. 2 - H318, H319 STOT Single 3 - H335	Classification (67/548/CEE) Xi;R41,R36/37.	
PORTLAND CEMENT		10-30%
No CAS : 65997-15-1	No CE :	
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT Single 3 - H335	Classification (67/548/CEE) Xi;R37/38,R41. R43.	
SILICA SAND		10-30%
No CAS : 14808-60-7	No CE : 238-878-4	
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Non classé.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Ultracrete Envirobed HA 104

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Risque de lésions oculaires graves.

Inhalation

Aller à l'air frais et se reposer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Eau. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Éviter de générer et disperser la poussière.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C. This product must be stored in unopened bags, clear of the ground in cool dry conditions and protected from excessive drafts. If stored correctly and used within 6 months of the date shown on the bag, the activity of the reducing agent will be maintained and this product will contain, when mixed with water, no more than 0.0002% (2 ppm) soluble Chromium (VI) of the total dry weight of the cement.

Shelf life in correct for sealed bags is 6 months. Please note: the use of this product after the end of the declared storage period may increase the risk of an allergic reaction.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Ultracrete Envirobed HA 104

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
SILICA SAND	WEL		0.1 mg/m ³			

WEL = Workplace Exposure Limit.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la formation de poussières.

Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Masque à poussière/respirateur.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité anti-poussières s'il y a risque de contact avec les yeux.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre, poussière
Couleur	Gris.
Densité relative	1.6-2.0 @ 20°C

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts. Les alcalis forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

Peut causer des lésions des muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et des bronches.

Ultracrete Envirobed HA 104

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Un contact prolongé avec le ciment humide/le mélange peut causer une brûlure de la peau.

Contact avec les yeux

Risque de lésions oculaires graves.

Mises En Garde Sur La Santé

Contient du chrome (VI). Peut déclencher une réaction allergique.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ultracrete Envirobed HA 104

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations générales

If further information on training is required contact Instarmac Group plc

Date de révision 12/01/2016

Révision 20

Remplace la date 17/07/2015

Phrases - R (Texte Intégral)

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

NC Non classé.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Mentions De Danger Completes

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Avis De Non-Responsabilité

The purpose of the above information is to describe the products only in terms of health and safety requirements. This information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process. It is the users obligation to evaluate and use this product safely and to comply with all applicable laws and regulations. Such information is, to the best of the company's knowledge and belief, accurate and reliable as of the date specified.

All goods are supplied in accordance with Instarmac Group plc's general conditions of sale, copies of which may be obtained by telephoning sales on 01827 872244